



LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE BADMINTON

Le badminton, partout et pour tous !

# LABELLISATION LFBB SAISON 2023 - 2024



Avec le soutien de

**Adeps**

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

BOULEVARD DE FRANCE 9A  
1420 BRAINE-L'ALLEUD  
BELGIQUE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF  
BE 0419 024 756  
IBAN : BE63 0680 6961 5008

www.lfbb.be  
secretariat@lfbb.be  
+32 2 389 98 22



# TABLE DES MATIÈRES

---

1	RÉSUMÉ .....	3
2	PRÉSENTATION .....	4
2.1	Le programme de développement de la jeunesse LFBB : le Bad'Jeunes.....	4
2.2	La labellisation LFBB .....	5
2.3	Les objectifs de la labellisation .....	6
3	LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA LABELLISATION .....	7
3.1	Conditions de subventionnement .....	7
3.2	Conditions de labellisation LFBB.....	7
4	LA LABELLISATION LFBB .....	8
4.1	La labellisation de base .....	8
4.2	Les labels et catégories .....	9
4.2.1	Catégorie de label « Initiation ».....	9
4.2.2	La catégorie de label « Espoir ».....	11
4.2.3	La catégorie de label « Compétition » .....	12
4.3	Les critères qualitatifs.....	13
5	LES AVANTAGES DE LA LABELLISATION .....	14
6	PROCÉDURES DE LABELLISATION .....	17
7	LES CONTACTS .....	17

# 1 RÉSUMÉ

La labellisation LFBB, système de reconnaissance de la qualité des services et de l'encadrement offerts aux membres, permet aux clubs affiliés d'organiser un encadrement et des actions en accord avec leurs objectifs. Depuis septembre 2021, l'Administration Générale des Sports accorde des subventions aux clubs labellisés pour favoriser la formation des jeunes. Cette opportunité de subvention est désormais ouverte à tous les labels pour la période 2023-2024.

## Labellisation 2023-2024 : échéancier



**Le club LFBB qui souhaite se labelliser doit suivre les étapes suivantes :**

1. Prendre connaissance des labels 23-24 ainsi que de leurs critères ([4.2](#))
2. Analyser l'offre actuelle du club et les éventuelles adaptations afin de répondre aux critères des différents labels
3. Vérifier si le club répond
  - a. Aux conditions de subventionnement imposées par le décret sport ([3.1](#))
  - b. Aux conditions de labellisation imposée par la LFBB ([3.2](#))
  - c. Au label de base ([4.1](#))
4. Introduire une [demande de labellisation en ligne](#) (avant le 30 septembre)
5. Après validation par la LFBB de la demande, compléter le dossier de labellisation spécifique à votre demande de labels (avant le 30 septembre)
6. Avant de rentrer le dossier de labellisation (30/09) et avant de remettre un rapport de mi-saison (01/12), prendre connaissance des critères qualitatifs ([4.3](#)) et des activités recommandées et parfois subventionnées ([5](#)) afin de répondre aux ambitions du club, à la demande de vos membres et au développement de votre structure
7. Remettre un rapport d'activité pour la saison 2023-2024 (1/06/24) afin de participer à l'arbitrage de la subvention ADEPS destinée aux clubs labellisés LFBB
8. Fournir les pièces justificatives (30/09/24) d'au moins le montant que le club perçoit pour sa labellisation 23-24, indispensables au travers du décret sport.

Renseignement : Quentin GASPARD, Chargé de missions pédagogiques et de développement, [badjeunes@lfbf.be](mailto:badjeunes@lfbf.be), 0497 739 742

## 2 PRÉSENTATION

---

### 2.1 Le programme de développement de la jeunesse LFBB : le Bad'Jeunes

En 2021, la LFBB a mis en place le Bad'Jeunes pour répondre à l'un de ses objectifs prioritaires : le développement des jeunes. Ce projet est sous la responsabilité de la Direction Technique et de Développement de la fédération. Il s'agit à la fois d'une stratégie et d'un programme, visant à lier différents secteurs étroitement liés, tels que la formation des cadres, la stratégie de captation et de fidélisation de la jeunesse, l'identification de hauts potentiels sportifs, le développement de la structure des clubs ainsi que les services de compétition que la LFBB propose à ses jeunes.

Le Bad'Jeunes est un ensemble d'actions et d'outils organisés dans le but de susciter l'intérêt des jeunes pour la pratique du badminton tout au long de leur vie. Afin d'y parvenir, nous avons la conviction que la participation à des compétitions, qu'elles soient internes, amicales ou officielles, est un moyen efficace de favoriser la pratique du badminton à long terme.

Notre vision consiste à attirer davantage de jeunes dans les clubs, à leur donner envie de participer à des compétitions et à améliorer le niveau général de la pratique. En encourageant un plus grand nombre de joueurs à pratiquer le badminton, nous pouvons créer plusieurs groupes répondant à leurs attentes et leurs envies. Certains seront attirés par la compétition, ce qui contribuera à augmenter le niveau général de la pratique et à offrir des possibilités de jouer contre des adversaires diversifiés.

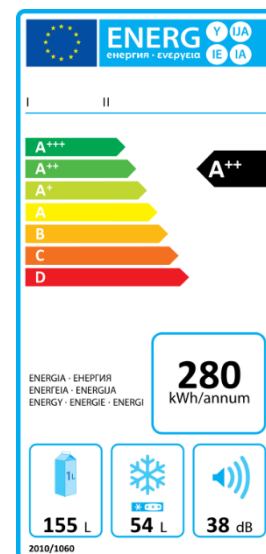
La labellisation est un moyen qui tente de répondre à notre mission qui est d'offrir un environnement de qualité, dynamique et agréable dans lequel les jeunes peuvent pratiquer le badminton, quel que soit leur niveau et leurs attentes, afin qu'ils deviennent des passionnés de ce sport tout au long de leur vie, sur et en-dehors du terrain. Nous souhaitons proposer un cadre sécurisé et adapté à l'évolution du badminton pour permettre une pratique récréative ou compétitive occasionnelle ou régulière, selon les préférences et les aspirations de chacun et d'accompagner les jeunes vers leurs objectifs de pratique.

## 2.2 La labellisation LFBB

### La labellisation, c'est quoi ?

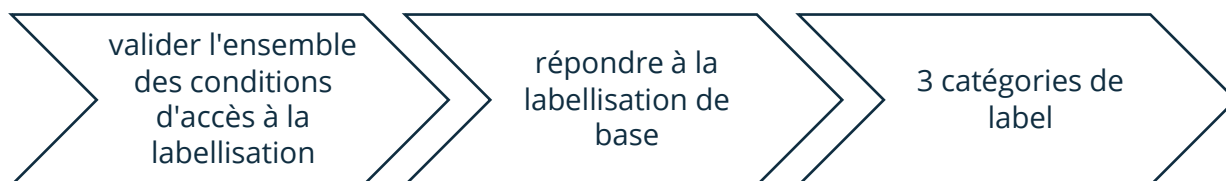
**Label** : n.m étiquette ou marque sur un produit (pour en garantir l'origine, la qualité).

« Introduit à l'origine pour un certain nombre d'appareils ménagers en 1994, puis élargi en 2004 — avec une échelle de notation allant de A (les produits les plus efficaces) à G (les produits les moins efficaces) —, ce concept a été essentiel pour **aider les consommateurs à choisir** des produits plus économes en énergie. Parallèlement, **il encourage également les fabricants à stimuler l'innovation** en utilisant des technologies plus économes en énergie »<sup>1</sup>



La **labellisation LFBB**, c'est un système

- de **reconnaissance** des clubs mis en place par la fédération pour **identifier** la qualité des services et de l'encadrement proposés au sein d'un club
- qui offre des services de développement aux clubs



La labellisation est accessible pour les clubs affiliés à la LFBB, affiliant l'ensemble de ses membres. Le club doit également répondre à l'ensemble des conditions d'accès à la labellisation reprise au point 2 de ce document. Il existe ensuite un label de base obligatoire afin d'avoir accès à l'une des trois catégories de label.

- Pour chaque catégorie il y a différents labels
- Les catégories et les labels répondent à différentes finalités
- Plusieurs labels sont possibles pour un même club



<sup>1</sup> Source : Commission Européenne

## 2.3 Les objectifs de la labellisation

Système de reconnaissance, la labellisation LFBB a pour objectif principal de guider les clubs dans leur développement et leur organisation afin de répondre à leurs aspirations au travers des activités proposées à leurs membres.

La labellisation reconnaît donc la qualité de la structure d'un club et se veut également être un guide de développement pour les clubs. Ce système propose différentes catégories correspondant aux différents publics et en lien avec les trois niveaux de formation des moniteurs de badminton, dont chaque profil de fonction correspond au public cible. Par conséquent, le niveau de formation du moniteur est l'un des critères principaux de reconnaissance de la qualité d'une structure de club.

Si un club a pour ambition d'accueillir et d'initier les jeunes à la pratique avec plaisir du badminton, en sécurité, la catégorie de label « Initiation » et ses critères y répondent avec notamment la coordination des groupes par un Moniteur Sportif Initiateur.

En revanche, si un club a pour ambition d'accompagner les jeunes dans leur développement afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs de performance à moyen et long terme, la catégorie de label « Espoir » et ses critères sont la voie recommandée par la fédération dont la coordination de la structure par un Moniteur Sportif Educateur.

La labellisation LFBB 2023-2024 permet aux clubs de :

- Se structurer et d'organiser des **séances hebdomadaires** au regard de leurs objectifs d'encadrement en répondant aux questions : Pourquoi organisons-nous des sessions encadrées ? Est-ce que ce que nous proposons répond à l'objectif fixé ?
- Proposer une série d'**actions ponctuelles** qui dynamisent leur activité vers leurs objectifs. *Exemples : il convient d'initier des jeunes avec un plan de captation, d'organiser un TJA afin de fidéliser les membres en initiation, d'organiser une étape de la Coupe des Écoles des Jeunes lorsqu'on a un groupe compétiteur jeune ou encore d'organiser une journée de développement pour permettre aux joueurs de la région, d'un même niveau de se rencontrer et de progresser ensemble.*

Elle permet également aux joueurs de badminton :

- D'intégrer un groupe d'entraînement où les séances proposées sont évolutives, ludiques et permettent de progresser
- D'évoluer dans un club dynamique, qui propose des actions ponctuelles encouragées par la labellisation
- D'accéder à des activités qui permettent de rencontrer de nouveaux joueurs aux aspirations similaires
- D'identifier les clubs qui proposent une structure qui répond d'avantages à leurs objectifs personnels.

## 3 LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA LABELLISATION

### 3.1 Conditions de subventionnement

Depuis septembre 2021, l'Administration Générale des Sports octroie « une subvention à divers bénéficiaires en faveur de la labellisation pour une formation des jeunes de qualité au sein de leurs cercles affiliés labellisés ». En 2023-2024, la LFBB a décidé d'élargir à tous les labels les possibilités d'accès à cette subvention (limitée aux labels de la catégorie « espoir » jusqu'en juin 2023).

Dès lors, toute demande de label doit répondre aux conditions de subventionnement reprises dans « l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 décembre 2022 » :

	Le club bénéficiaire d'une subvention s'engage à affecter exclusivement le montant alloué aux fins de formation des jeunes (voir les critères de labellisation)
	Le club labellisé justifie (notes de frais ou factures et l'extrait de compte) la totalité du montant qu'il perçoit au travers des dépenses admissibles : <ul style="list-style-type: none"><li>• Frais liés aux indemnités des cadres sportifs à vocation pédagogique brevetés ;</li><li>• Frais liés à la formation des cadres sportifs à vocation pédagogique ;</li><li>• Frais liés à la location d'infrastructures sportives ;</li><li>• Frais liés à l'acquisition de matériel sportif non durable (exclusion des volants) ;</li><li>• Frais liés aux transports groupés pour les compétitions jeunes ;</li><li>• Frais liés à la mise en place de projets éthiques par le délégué « Vivons sport »</li></ul>
	Le club mentionne sur l'ensemble de ses supports de communication (site internet, lettre, enveloppe, ...) le soutien de l'ADEPS
	Le club fait la promotion des valeurs et principes de la Charte Ethique « Vivons sport ! » de la Communauté française
	Le club assure la formation de l'ensemble de leurs équipes de jeunes par un encadrement qualifié (critères de labellisation)
	Le club promeut la formation continue de leurs entraîneurs
	Le club respecte les critères fixés pour le degré de label obtenu
	Le club évolue dans des infrastructures équipées d'un DEA
	Le club assure l'information et la formation régulière à l'utilisation d'un DEA
	Le club soutient les initiatives en faveur de la promotion de la pratique de l'activité physique et sportive par l'Administration Générale du Sport

### 3.2 Conditions de labellisation LFBB

Le club doit également répondre aux conditions de labellisation fixées par la LFBB :

- ✓ Toutes les personnes qui pratiquent le badminton pendant les créneaux horaires du club sont affiliées à la LFBB ;
- ✓ Le club doit respecter et faire respecter le ROI de la LFBB ;
- ✓ Le club est en ordre financièrement vis-à-vis de la LFBB ;
- ✓ Être en mesure de fournir les notes de frais ou les factures ainsi que les extraits de compte des dépenses admissibles d'un montant identique au montant perçu lors de la ventilation de la subvention perçue par la LFBB entre ses clubs labellisés.

## 4 LA LABELLISATION LFBB

---

### 4.1 La labellisation de base

Pour obtenir le label de base, les clubs devront obligatoirement respecter un ensemble de conditions cumulatives. Ces conditions assurent un cadre responsable et durable, prévoient des mesures pour sanctionner tout comportement inapproprié de la part du club et garantissent une bonne gouvernance de la part du club labellisé.

✓ **Un responsable sportif de la structure**

Cette personne doit être désignée et communiquée. Il sera l'interlocuteur principal auprès du pôle Bad'Jeunes LFBB. Pour le label « Initiation », son niveau de qualification doit être Moniteur Initiateur Badminton. Dans le cas d'un diplôme niveau 1 ADEPS ou équivalence, cette personne devra se mettre à jour d'ici la fin de la saison. Pour les labels « espoir » et « compétition », son niveau de qualification doit être Moniteur Sportif Educateur. Dans le cas d'un diplôme niveau 2 ADEPS ou équivalence, cette personne devra se mettre à jour d'ici la fin de la saison. Si le moniteur n'a pas la formation suffisante, il devra être inscrit à une formation pour le 30 septembre 2023 au plus tard.

✓ **Un responsable administratif**

Doit être désigné et communiqué. Cette personne est l'interlocuteur principal et devra répondre à toutes les sollicitations du secrétariat de la LFBB afin notamment, de répondre aux besoins en terme administratif, qu'ils soient liés à la subvention ou non.

✓ **Respect du comportement adapté en matière de Fair-Play**

En cas de comportement inadapté en matière de Fair-Play, le pôle Bad'Jeunes LFBB a la faculté de transmettre le dossier pour suivi à la Cellule disciplinaire de la LFBB en vue d'un retrait éventuel du Label, voire de sanctions disciplinaires appropriées.

✓ **Présence du responsable sportif aux réunions annuelles**

Le responsable sportif de la structure ou un remplaçant explicitement désigné a l'obligation de répondre présent aux convocations lors des réunions « Bad'Jeunes on tour » prévues dans chaque province tout au long de la saison.

✓ **Le club s'engage à la « non-débauche »**

La non-débauche désigne toutes les actions intempestives de recrutement de jeunes joueurs issus d'autres clubs et en particulier les jeunes qui assistent, par le programme de labellisation, à une ou plusieurs sessions labellisées et subventionnées dans un autre club que le sien.

✓ **Communication de la charte « Vivons Sport »**

La charte doit être communiquée à l'ensemble des membres du club et aux parents des joueurs mineurs. La charte est disponible sur le site de la LFBB sous la section « label ».



## 4.2 Les labels et catégories

Il existe trois catégories de label qui sont elles-mêmes subdivisées en différents groupes. Pour chaque catégorie, on retrouve :

- Les objectifs qui correspondent au but visé par la structure mise en place par le club.
- Le niveau badminton de l'enfant et les envies des joueurs qui doivent primer sur l'âge, précisé à titre indicatif (*celui-ci reste important dans les labels initiation pour permettre l'interaction entre les joueurs, elle aussi source de plaisir de pratique*).
- Les critères de labellisation auxquels le club doit répondre dans l'entièreté afin d'être labellisé (nombre d'enfants par moniteurs, le programme hebdomadaire, l'encadrement).
- Une description de chaque groupe.

### 4.2.1 Catégorie de label « Initiation »

#### **Les objectifs**

- Orienter de nouveaux pratiquants vers un club qui réponde à leurs attentes
- Encourager les clubs à proposer un accueil structuré des nouveaux membres
- Encourager les clubs à encadrer les joueurs débutants

#### **Description des niveaux de jeu**

##### Pas d'échanges

- Le joueur n'est pas capable d'échanger le volant avec son partenaire dans les limites d'un terrain de badminton avec la présence du filet
- Il est capable d'effectuer les jonglages seul avec un volant et une raquette

##### A l'échange

Dans les limites d'un terrain de badminton avec la présence du filet, le joueur est capable de :

- Mettre en jeu le volant par un service en coup droit
- D'effectuer des frappes au-dessus de la tête afin de renvoyer le volant à son partenaire (minimum 8 échanges)
- D'effectuer des frappes devant lui

##### Vers le duel de l'espace

Le joueur commence à :

- Se déplacer dans les 4 coins du terrain en utilisant les différentes composantes du déplacement
- Appliquer et utiliser au moment opportun les 4 frappes de base (amortie, lift, clear, drop) et les frappes de finition (smash, kill)
- Jouer dans l'espace libre (où son adversaire n'est pas) pour entrer dans le duel

### Critères de labellisation

Nom du groupe	Bad'adapté	Bad'enfants	Bad'ados	Bad'adultes
Niveau badminton	Pas d'échanges	À l'échange	Vers le duel de l'espace	Débutant
Envie des joueurs	Découvrir le badminton		Découvrir le badminton Jouer de manière récréative	
Age indicatif	6 à 10 ans	8 à 12 ans	10 à 18 ans	18 ans à ...
Nombre d'enfants par moniteurs	10	12	12	16
Programme hebdomadaire	1 x 1h	1 x 1h30	1 x 1h30 Accès jeu libre	1 x 1h30 Accès jeu libre (min 20 séances / saison)
Encadrement	Moniteur Initiateur Badminton Prof. E.P avec formation Animateur Badminton			
Description	Découverte ! Développement des fondamentaux par la découverte de l'activité badminton par son adaptation aux capacités individuelles des enfants	Découverte de l'activité badminton en mouvement dans un cadre fun et amical	Découverte de l'activité badminton en mouvement dans un cadre fun et amical	Découverte de l'activité badminton en mouvement dans un cadre fun et amical

## 4.2.2 La catégorie de label « Espoir »

Le label « Espoir 1\* : Base » est l'évolution des labels Initiation Bad'adapté et Bad'enfants. Ce label doit permettre de répondre aux envies des enfants qui ont accroché à l'activité badminton et qui désirent progresser davantage.

### Les objectifs

- Orienter les jeunes joueurs (-14 ans) vers un club qui réponde à leurs attentes
- Encourager les clubs dans l'encadrement et l'accompagnement des jeunes joueurs
- Guider les clubs dans l'encadrement de qualité des jeunes
- Identifier les clubs qui ont la possibilité d'accompagner les jeunes « potentiels » dans leur développement
- Élargir la base de jeunes joueurs francophones qui évoluent dans des structures de club organisées et de qualité

### Critères de labellisation

Nom du groupe	1* : Base	2** : Développement	3*** : Performance
<b>Niveau</b>	G1 : bad'adapté (vers le duel) G2 : enfant (vers contrôle de l'espace)	Maîtrise de l'espace : couverture et dispersion des volants  Joueurs en détection LFBB	Maîtrise de l'espace : couverture et dispersion des volants  Minimum 2 J détection LFBB Et 1 JT
<b>Envie du joueur cible</b>	Progresser et débiter la compétition	Performer en compétition	Être accepté au CFES
<b>Age indicatif</b>	GROUPE 1 : 6 – 10 ans GROUPE 2 : 9 – 13 ans	Groupe cible : - 15 ans Partenaires d'entraînement : +15 ans	Groupe cible : - 15 ans Partenaires d'entraînement : +15 ans
<b>Nombre</b>	8	12	12
<b>Programme hebdomadaire</b>	G1: 2x 1h  G2 : 2x 1h30 PP adaptée conseillée <b>Du lundi au vendredi</b>	3x 1h30  PP adaptée conseillée <b>Du lundi au vendredi</b>	2x1h30 + 1x1h30 (entraînement détection LFBB de proximité) 1 x 1h PP <b>Du lundi au vendredi</b>
<b>Encadrement</b>	Moniteur Initiateur Bad Niveau 2 ADEPS  Expérience avérée	Moniteur Educateur Bad Niveau 2 ADEPS Adjoint : Initiateur avec expérience avérée	Moniteur Educateur Bad Niveau 2 ADEPS Adjoint : Initiateur avec expérience avérée
<b>Finalités</b>	Découverte ludique du badminton et de la compet adaptée (6 - 10 ans)  Éducation sportive, intro à la compétition avec objectifs (9 – 13 ans)	Objectifs de développement en collaboration avec la DT LFBB  Programme de compétitions  Participation à la détection LFBB  Accueil de joueurs d'autres clubs	Objectifs de développement en collaboration avec la DT LFBB  Programme de compétitions nationales jeunes  Participation à la détection LFBB  Accueil de joueurs détectés extérieur au club

## Description des niveaux

### Espoir 1\* « Base »

- G1 : Développement des fondamentaux identifiés à la base de la pratique du badminton par le mouvement, dans un cadre fun et amical.
- G2 : Développement des fondamentaux et des compétences de base pour les joueurs motivés par le mouvement désireux de se voir progresser

### Espoir 2\*\* « Développement »

Développement et perfectionnement des savoir-faire tactiques et techniques afin de performer et atteindre des objectifs individuellement fixés.

## 4.2.3 La catégorie de label « Compétition »

### Les objectifs

- Orienter les compétiteurs vers un club qui réponde à leurs attentes
- Encourager les clubs dans l'encadrement et l'accompagnement dès l'adolescence des compétiteurs
- Éviter le décrochage sportif des adolescents / jeunes adultes compétiteurs
- Guider les clubs dans l'encadrement de qualité des compétiteurs

### Critères de labellisation

Nom du groupe	Compet'ados	Compet'adultes
Niveau	1 à 11 et équivalent	1 à 9 et équivalent
Envie de joueur	Participer à des compétitions officielles	
Age indicatif	14 - 18 ans	De 16 ans à ...
Nombre	16	16
Programme hebdomadaire	2 x 1h30 1 x 1h préparation physique (conseillée) Accès jeu libre	1 x 2h 1 x 1h préparation physique (conseillée) Accès jeu libre
Encadrement	Moniteur Educateur Bad Niveau 2 ADEPS	Moniteur Educateur Bad Niveau 2 ADEPS
Autre	Programme de tournoi annuel avec objectifs individuels	Programme de tournoi annuel avec objectifs individuels Objectifs d'équipe IC
Description	Perfectionnement des compétences tactiques et techniques de l'individu afin de performer à un niveau plus élevé, mais également de diminuer les risques de blessure.	Adaptation et correction des compétences tactiques et techniques de l'individu afin de performer à un niveau plus élevé, mais également de diminuer les risques de blessure.

## 4.3 Les critères qualitatifs

Le tableau suivant présente une liste d'actions et d'activités ponctuelles non exhaustives qui permet aux clubs labellisés de faire évoluer, selon leurs envies et affinités avec les différents éléments présentés, leur structure dans la direction qu'ils ont choisie grâce à la labellisation (soutien humain, logistique, accompagnement ou financier).

### Légende du tableau :

- *S* : les éléments repris dans la subvention des clubs labellisés
- *O* : critères obligatoires pour certains labels
- *R* : recommandation selon les critères

Certains éléments donnent accès à une subvention selon les labels

<b>Critères qualitatifs</b> <b>Actions et activités ponctuelles</b>	Label Initiation	Label Compétition	Label Espoir
<b>Communication et promotion de l'activité</b>			
Communication claire vers le public cible : Page Facebook, visuels de qualité	R	R	R
Actions ponctuelles de captation destinées à un public jeune de proximité en collaboration ou non avec d'autres organismes (écoles, communes etc)	R		
<b>Qualité de l'encadrement</b>			
Appliquer « Mon école de Bad structure : Mise en place d'une école des jeunes »	R		
Appliquer « Mon école de Bad 0 : préparer les jeunes à une bonne première expérience en compétition »	R		
Appliquer « mon école de Bad 1 : Du bad'Adapté vers une situation duelle badminton »	R		
<b>Fidélisation à l'activité</b>			
Actions ponctuelles : journée de développement	S	S	S
Interclubs amicaux : participation et organisation entre les clubs	R		
Organiser un événement original et novateur	S	S	S
Reprise anticipée de saison (mi-août) avec par exemple le projet FitBad de la LFBB	R	R	R
<b>Formation des cadres</b>			
Accueillir une formation dans ses installations	R	R	R
<b>Compétitions</b>			
Organiser un TJA	S	S	S
Inscrire une équipe à la coupe des écoles des jeunes	R	R	R
Organiser une manche qualificative de la coupe des écoles des jeunes	S	S	S
Organiser un tournoi officiel jeune	S	S	S
Participer aux tournois du circuit YBJMC et aux championnats de Belgique jeunes	R	R/O	R/O
Préparer et accompagner les joueurs en compétitions	R	O	O

## 5 LES AVANTAGES DE LA LABELLISATION

Ce tableau résume l'ensemble des services à destination des clubs labellisés, selon les différentes catégories de label.

	Services LFBB	Club LFBB	Club labellisé Initiation	Club labellisé Compétition	Club labellisé Espoir
Formation de cadres	<b>Inscription d'un moniteur à une formation</b> MSIn (frais inscription LFBB 200€)	100% par le club	Remboursement de 50% en cas de réussite (max 2 candidats par club et non par label)		
	MSEd (frais inscription LFBB 250€)	100% par le club	Remboursement de 50% en de réussite (max 1 candidat)	Remboursement de 100% en cas de réussite (max 1 candidat par club et non par label)	
	<b>Organisation de formations au sein du club</b> Pour la saison 2024-2025, introduire une demande pour le 30 avril 2024	Oui	Club prioritaire dans l'organisation du calendrier de formation)		
Compétitions	<b>Organiser un Tournoi Jeune Amical</b> <i>Demande à introduire 3 mois avant une organisation</i>	Accompagnement de la première édition Pas d'intervention financière	Accompagnement lors de la première édition Intervention sur la location de salle jusqu'à 200€ la journée (100€ la demi-journée) Intervention financière sur le nombre de participants à son TJA	Non	Non
	<b>Organiser un Tournoi Jeune Officiel</b> Pour la saison 2023-2024, introduire une demande avant le 30 juin 2023		Intervention financière sur le nombre de participants à son tournoi officiel		
	<b>Organiser une manche du YBJMC</b> Pour la saison 2024-2024, introduire une demande en janvier 2024	Oui	Oui	Oui	Soutien financier à définir
	<b>Organiser une manche qualificative de la Coupe</b> Demande à introduire entre le 30 septembre et le 15 novembre 2023	Oui mais non prioritaire Idem club labellisé Idem club labellisé	Critère prioritaire dans le choix de l'attribution de l'organisation de la Coupe Intervention sur la location de la salle jusqu'à 200€ (club LFBB aussi) Remboursement de l'inscription des équipes du club organisateur à la Coupe		
	<b>Participer à la Coupe</b>	Oui	Oui		
J. dvjpt	<b>Journée de développement</b> Demande à introduire 2 mois avant une organisation	Prix 1/2 journée : 150€ Prix 1 journée : 300€	Oui, si expertise d'encadrement suffisante : subvention pour l'encadrement et les volants Oui, si manque d'expertise d'encadrement : encadrement LFBB sous réserve de disponibilité		
Guides	<b>« Mon École de Bad' »</b>	Non	Oui, en exclusivité		
Subv. ADEPS	<b>Action Sportive Locale et achat de matériel sportif ADEPS</b> Demander de l'aide 1 mois avant la date limite de la demande	Non	Oui, accompagnement dans les démarches de demandes de subventions		
Finances	<b>Intervention financière de fonctionnement sur le label</b>	Non	0 €	0 €	à déterminer (minimum 1250€)
Visibilité	<b>Visibilité</b>	Oui, référencement sur le site de la ligue	Oui, mise en évidence du club sur le site de la LFBB		
			Recevoir une plaquette labellisation 23/24 sur demande		
			Relais de bonnes pratiques au sein de la communauté LFBB, sur demande et selon le calendrier		
Projets	<b>Projet novateur</b>	Non	Intervention financière à déterminer selon le projet et le budget disponible		

## **Financiers**

Pour la saison 2023-2024, l'Administration Générale des Sports octroie « une subvention à divers bénéficiaires en faveur de la labellisation pour une formation des jeunes de qualité au sein de leurs cercles affiliés labellisés ». Une manne totale et fermée de 1,2 million d'euros est répartie entre les différentes fédérations sportives qui déposent un projet de labellisation validé ensuite par l'AGS. En fonction du nombre de projets validés, le montant total octroyé à chaque fédération dépend de la participation.

Dans ce cas, la LFBB définit des plafonds pour chaque label. Il existe deux types de subventions :

- La subvention destinée aux critères de labellisation : seule la catégorie « Espoir » des labels « Base » et « Développement » est concernée ;
- La subvention destinée aux critères de qualité qui reprennent les actions et activités identifiées dans la dynamique de la labellisation des clubs. Toutes les catégories de label sont concernées.

Un club labellisé peut répondre à l'ensemble des activités, actions et aux critères de labellisation afin d'atteindre un montant total qui sera ramené au plafond défini pour le label dans le cas où il le dépasse. Ce plafond sera défini une fois réception du montant du subside labellisation pour la saison 2023-2024.

### **Formation des cadres**

Informations sur notre site : [www.lfbb.be/page/formations-pedagogiques](http://www.lfbb.be/page/formations-pedagogiques)

Pour organiser une formation, contactez-nous avant le 30 avril 2024 à [formation.cadres@lfbb.be](mailto:formation.cadres@lfbb.be)

### **Tournoi Jeune Amical**

Informations pour organiser ou participer sur notre site.

Pour organiser un tournoi, la demande est à formuler 3 mois avant l'organisation.

[www.lfbb.be/page/tournois-jeunes-amicaux](http://www.lfbb.be/page/tournois-jeunes-amicaux)

### **Tournoi Jeune Officiel**

Pour la saison 2023-2024, demande à effectuer avant le 30 juin 2023.

Contact : [petre@lfbb.be](mailto:petre@lfbb.be)

### **Coupe des Écoles des Jeunes**

Informations pour organiser ou participer sur notre site.

[www.lfbb.be/page/coupe-des-ecoles-des-jeunes](http://www.lfbb.be/page/coupe-des-ecoles-des-jeunes)

### **Journées de développement**

Ces journées ont pour objectif de rassembler les jeunes de la région en leur proposant une session d'entraînement sur un thème spécifique suivi d'une mise en application sous forme de matchs coachés. Pour organiser ces journées, les clubs doivent être en mesure d'accueillir minimum 2 niveaux de jeu pour des groupes de 12 enfants (minimum 6 terrains ou 2 périodes avec 3 terrains). Lors de sa demande, le club doit préciser le thème, l'objectif, les prérequis et les étapes d'apprentissage. Il peut également proposer un moniteur expérimenté pour développer ce thème ou solliciter la LFBB pour l'encadrement (sous réserve de disponibilité).

*Page internet en construction.* Contact : [badjeunes@lfbb.be](mailto:badjeunes@lfbb.be)

### **Aide administrative à la subvention**

Aide à l'élaboration du programme et des modules dans le cadre du subventionnement de la FWB pour « l'action sportive locale » ou pour l'élaboration de la demande de subvention pour « l'achat matériel sportif ». Prêt d'un kit pédagogique « mini-Bad » dans l'attente de l'octroi du kit subventionné.

Aide à demander 1 mois avant la date limite de la demande.

Contact : [seijkens@lfbf.be](mailto:seijkens@lfbf.be)



### **Projet novateur**

Tout club labellisé peut demander un soutien humain, financier ou un conseil pour la réalisation d'un projet novateur. Le pôle Bad'jeunes pourra alors statuer sur l'aide à apporter.

Contact : [badjeunes@lfbf.be](mailto:badjeunes@lfbf.be)

### **Visibilité**

- Visibilité du club sur le site de la fédération : Le label du club est renseigné sur une carte interactive. ([www.lfbf.be](http://www.lfbf.be))
- Attribution du/des logo(s) « Club labellisé LFBB » au club pour la saison
- Mise en avant du logo dans les communications du club.
- Appui et relais des bonnes pratiques par la ligue-échanges et mises en évidence de bonnes pratiques lors de nos évènements, dans nos publications (NL)...
- Invitation VIP d'un représentant du club lors de certains évènements LFBB.



## 6 PROCÉDURES DE LABELLISATION

---

La labellisation LFBB 2023-2024 couvre la période comprise du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024.

La demande de labellisation est à envoyer entre le **1<sup>er</sup> juin 2023 et le 30 septembre 2023**.

Dans les jours qui suivent votre demande, si votre dossier est recevable, vous recevrez un dossier de labellisation dont les premières informations sont à renvoyer avant le **30 septembre**.

Le rapport d'activité est à envoyer pour le **1<sup>er</sup> juin 2024**.

Résultats et arbitrage du subside le **30 juin 2024**.

Sur base du rapport d'activités et en fonction des pièces administratives transmises (justificatifs), le montant de la subvention octroyée est versé sur le compte du club avant le **31 décembre 2024**.

## 7 LES CONTACTS

---

[badjeunes@lfbbe.be](mailto:badjeunes@lfbbe.be)

Quentin GASPARD

Chargé de missions pédagogiques et de développement

0497 739 742

Kevin VERVAEKE

Directeur Technique développement

0479 292 484